



Extrait du discours royal de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, lors de la 69^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Septembre 2014.

"La réalisation du développement durable constitue l'un L'des défis les plus pressants pour l'humanité entière, surtout qu'il s'agit de trouver le nécessaire équilibre entre les impératifs du progrès économique et social et l'exigence de protection de l'environnement, ainsi que la nécessité de préserver les droits des générations à venir.

Conscient du caractère impérieux de ces défis, nous nous employons à construire un modèle de développement particulier fondé sur les valeurs civilisationnelles et les spécificités du peuple marocain, en interaction positive avec les principes et les objectifs internationaux en la matière.

Ainsi, le Maroc est arrivé à mettre au point une initiative nationale pionnière pour la promotion du développement humain, parallèlement à des programmes ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne, tenues pour être des piliers du développement durable.»

« Comme vous le savez, le développement durable ne se décrète pas par des décisions ou des recettes toutes prêtes, pas plus qu'il n'existe un seul et unique modèle en la matière. En effet, chaque pays a un parcours qui lui est propre, selon son évolution historique, son patrimoine civilisationnel et ses ressources humaines et naturelles, outre ses particularités politiques et ses choix économiques, ainsi que les écueils et les défis qu'il vient à affronter.

C'est dire que ce qui s'applique au Maroc ne doit pas être retenu comme unique paramètre pour juger de l'efficacité de tout autre modèle de développement, pas plus qu'il ne devrait y avoir de comparaison entre les Etats, quelle que soit la similitude des circonstances, et indépendamment de l'appartenance au même espace géographique.

Par conséquent, le premier appel que Je lance du haut de cette tribune est un appel pour le respect des spécificités de chaque pays, dans son itinéraire national, et de la volonté qui est la sienne d'édifier son propre modèle de développement. »





Aborder la Province de Tata et son développement au vu du discours royal susmentionné devient une évidence et l'approche se clarifie de mille lumières sous cette vision qui restitue aux paramètres humains et civilisationnels leurs parts justes et légitimes dans tout projet de développement économique, social, culturel et environnemental.

Nous sommes honorés de prendre ancrage dans ce discours pour la démarche que nous adoptons pour le développement de la Région Souss Massa, et plus spécialement de la Province de Tata, et prenons la mesure de l'équilibre que nous devons trouver pour offrir à cette partie de notre Royaume, l'opportunité de trouver la place spécifique et complémentaire qui lui est due, en phase avec la volonté royale qui souhaite assurer à tous nos concitoyens une vie décente, en harmonie avec les particularités culturelles et environnementales dans lesquelles ils évoluent et en harmonie avec les autres préfectures et provinces.

Il est ici question de faire de Tata une province spécifique liant un développement authentique où la richesse matérielle et immatérielle cohabitent en symbiose et puisent l'une dans l'autre, au service d'un équilibre qui fera que la population de la Province de Tata trouve son bien-être à Tata.

Nous nous engageons donc dans cette voie, sans ménager aucun effort, et serons les garants d'un développement économique et social responsable qui met la jeunesse et la femme de la Province de Tata au centre de sa démarche.

Madame Zineb El Adaoui Wali de la Région Souss Massa



L'appellation ancienne – Région du SOUSS ALAQCA – lointaine, englobe le commandement de Tata qui a été créé en tant que province en 1977. Espace très vaste, traversé d'une multitude de massifs montagneux et d'oueds, relié par une constellation de palmeraies et d'oasis, son évocation, d'après notre madeleine Proustienne, fait jaillir un certain nombre d'associations spontanées, particulièrement :

Espace occupé depuis longtemps par l'homme comme le montrent les sites recélant des gravures rupestres aux environs d'Akka et d'Imitek;

Un passage obligé, de par sa situation géographique, et une plaque tournante du commerce transsaharien reliant le Nord du Maroc et l'Afrique subsaharienne.

Une terre de brassage de diverses affluences civilisationnelles et culturelles, comme en témoignent les traditions ethniques berbères, africaines, arabes et juives, ce qui lui confère le statut de melting-pot incontesté et de garant de maintien des valeurs de cohabitation, d'ouverture sur autrui et de tolérance. Le rôle joué par la région de Tata ou Bani depuis la construction, sous le règne de la dynastie Idrisside, de la ville de Tamdoult ou Akka pour prêcher les valeurs nobles et les connaissances transcendantales de l'islam et la diffusion de l'arabe, et puis l'irruption des marabouts des saints soufis dès le 16ème siècle au temps des Saadiens tels que «Sidi Mohamed ben Yaacoub», «Sidi Abdallah ben M'barek al Akkaoui» et «Sidi Mohamed Ibn Brahim Tamanarti».

Autant de facettes et de contributions dans la gibecière de ce lieu qui représente un excellent exemple de ces zones qui recèlent une densité considérable en termes de ressources patrimoniales et culturelles reparties entre cimes et vallées, entre montagnes et désert comme le souligne l'ouvrage publié par le Ministère de la Culture et intitulé « de Foum Zguid à Fam el Hisn ».

Partant de ce constat partial et partiel de ce «landscape», vaste territoire, la mission des acteurs locaux s'avère rude et exige une grande synergie et d'intenses efforts pour répondre pleinement aux aspirations de la population, mais aussi en matière de développement durable qui doit aller de pair avec les impératifs écologiques, les spécificités culturelles et les besoins pressants des habitants en matière d'amélioration de leurs conditions de vie et de leur fixation.

La nouvelle intégration à la Région Souss Massa avec Agadir, dans le cadre de la régionalisation avancée, remet la Province de Tata en cohérence avec l'ensemble géographique homogène de l'Anti-Atlas occidental, en offrant tout le complément de ses particularités et potentialités.

Monsieur Hassan Khalil Gouverneur de la Province de Tata

Province de Tata



SOMMAIRE

MONOGRAPHIE	P. 10
AGRICULTURE	P. 14
ÉCOTOURISME	P. 20
ARTISANAT	P. 26
POTENTIEL MINIER ET SOLAIRE	P. 28
PATRIMOINE CULTUREL	P. 34
COOPÉRATION INTERNATIONALE	P. 38

Les reliefs

MONOGRAPHIE

Données territoriales

La Province de Tata a été créée en juillet 1977 par le Dahir N° 1-77-288 du 18 juillet 1977.

Frontières:

Nord-Ouest: province de Taroudant et Tiznit Nord-Est: province de Ouarzazat et Zagour Sud-Est: province de Guelmim et Assa zag

Sud: frontière Maroco-Algérienne

Superficie: 25 925 km²

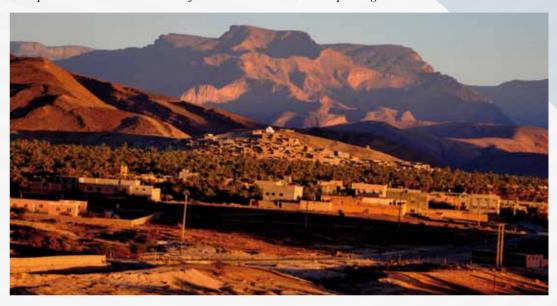
Découpage administratif

La province de Tata est composée de 20 communes, dont 4 urbaines et 16 rurales.



La province dipose de frontières naturelles de grande importance. Elle est bordée par les chaînes de Jbel-Bani qui affleure du Nord-Ouest au Sud-Est et le lit du bas de Drâa au Sud. La province occupe une superficie de 25 925 km² représentant 48% du territoire de la Région Souss Massa.

Le territoire tataoui présente une homogénéité physique avec un paysage oasien dans les endroits ou le potentiel hydrique est facilement exploitable (les foumes), un autre paysage désertique dans la zone présaharienne où domine la flore d'acacia et la zone d'épandage des crues au lit de Oued Drâa.



Réseau routier

RN12: Sidi Ifni - Rissany.

RR109: Tata - Issafen - Taroudant.

RR107: Tamanart - Tafraout.

RR102: Fam el Hisen - Taghgigt.

RP1743: Akka ighane - Taliouine.

RP108: Tagmout - Ighrame.

RP1803: Akka - Imitak.

RP1807: Adis - Oued Drâa.

Piste d'atterissage

Transport public par Car 12 dont les lignes sont les suivantes:

Tata à Fès (1).

Tata à Rabat(2).

Tata à Casa (3).

Tata à Marrakech (2).

Taia a Marrakech (2

Tata à Agadir (2).

Tata à Ouarzazate (1).

Tata à Tan-Tan (1).

Taxi première catégorie 276

Transport mixte 18

Le climat et potentialité hydrique

- Vu sa position dans une région présaharienne, la Province de Tata se caractérise par un climat saharien continental, la température tourne autour de 49° durant la saison d'été et 12° en Hiver.
- La moyenne des précipitations enregistrées ne dépasse pas 100 mm/an avec une pluviométrie exceptionnelle qui peut aller jusqu'à 220 mm.
- Le potentiel hydrique de la province est constitué des eaux des oueds et des eaux souterraines, les crues constituent une importante ressource pour l'agriculture vivrière et l'enrichissement de la nappe phréatique.

MONOGRAPHIE

Données démographiques

Les origines des habitants de la province sont complexes et diversifiées ; Tata est habitée par des tribus Amazighs et Arabes, sédentaires ou nomades constituant un brassage d'une grande richesse culturelle pour cette province.

- La population globale de la province de Tata compte 117 841 habitants selon les statistiques de 2014, dont 77 021 habitants en milieu rural et 40 820 en milieu urbain.
- Quant au nombre de foyers, il s'élève à 22 359 (14 367 foyers ruraux et 7 992 foyers urbains), ce qui représente une densité de 4,55 hab./Km².



DONNÉES TERRITORIALES ÉCONOMIQUES

L'Agriculture :

L'agriculture à Tata est basée sur la plantation de palmiers dattiers avec plus de 150 variétés de dattes dont les plus représentatives du point de vue commercial sont: Boufgouss, Bytoube, Bousakri et Iljihl .

La superficie agricole utile est de 664 150ha soit 8 250 ha irrigués et 15 000 ha de Faid destinés à la culture de blé.

Par ailleurs, la stratégie du Plan Maroc Vert a permis d'encourager le développement des filières suivantes :

Filière Datte;

Filière Henné.

Filière Plante aromatique et médicinale;

Filière Olivier:

Filière Apiculture

Filière Dromadaire:

Filière Caprin et Ovin

L'Artisanat :

L'artisanat est considéré comme l'une des principales activités économiques dans la province de Tata. Ce secteur joue un rôle très important car pourvoyeur d'emplois. L'artisanat couvre la vannerie, l'argenterie, le tissage, la poterie...

Le mines:

Les sols de la province de Tata recellent une grande richesse minière dont l'exploitation est en mesure de booster considérablement l'économie de toute la région du Souss Massa. Parmi les mines à fort potentiel identifiées, on compte l'or, le cuivre, l'argent, ainsi que d'importantes carrières de marbre de haute qualité.

Le Tourisme :

La position de la province entre trois pôles touristiques nationaux, en l'occurrence Agadir, Ouarzazate et Marrakech lui confère de grandes opportunités de développement touristique en se positionnant comme une offre complémentaire dans l'arrière-pays. Cette offre peut se décliner en un tourisme culturel, solidaire et scientifique.

Les unités d'accueil touristique à Tata :

- Chambres classées : 287
- Chambres non classées : 77.

Nombre de nuitées en 2012 : 13 466

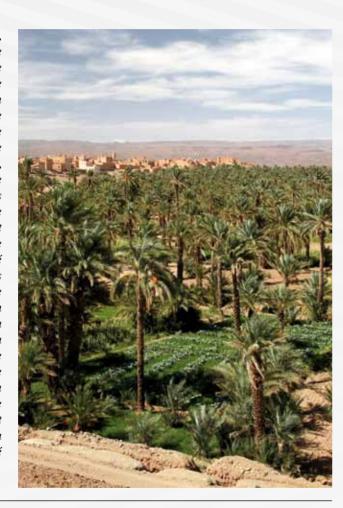
en 2013 : 16 201

 $2014 \cdot 19500$

en 2015 : 21 40

AGRICULTURE

es oasis et un soleil radieux, Dc'est le territoire paradisiaque de Tata. Cette nature somptueuse repose sur un écosystème sensible mais généreux, pour peu que son exploitation s'effectue de manière respectueuse et raisonnée, dans une vision durable qui prenne en comp te tous les facteurs : humain, hydrique, environnemental... Occupant une superficie de 25 925 km² entre les chaînes du Jbel-Bani qui affleure du Nord-Ouest au Sud-Est et le lit du bas du Drâa au Sud, la Province de Tata présente une homogénéité physique avec paysage oasien dans les endroits où le potentiel hydrique est facilement exploitable et un autre paysage désertique dans la zone présaharienne où domine la flore d'acacia et la zone d'épandage des crues de l'oued Drâa. Cette province, la plus ensoleillée du Maroc, se caractérise par une situation en région présaharienne et un climat saharien continental où la température varie entre 49°C en été et 12°C en hiver.



Dans la stratégie du Plan Maroc Vert

À Tata, l'agriculture est basée en premier lieu sur la plantation de palmiers-dattiers avec plus de 150 variétés. D'un point de vue commercial, les plus importants portent les noms de « Boufgouss, Buittob, Bousakri et Iljihl ». La superficie agricole utile est de 664 150 hectares dont 8 250 hectares irrigués et 15 000 hectares dédiés à la culture des blés. Dans l'objectif de diversifier les cultures et les sources de revenus, la stratégie du Plan Maroc Vert encourage le développement des filières suivantes : dattes, henné, plantes aromatiques et médicinales, vergers d'oliviers, apiculture, dromadaires, caprins et ovins.





Atouts naturels de la province

Au niveau national, la répartition du patrimoine Le territoire de Tata totalise pas moins de 183 phoenicicole (culture du palmier dattier) se concentre au niveau de trois principales régions à savoir Ouarzazate, Tafilalet et Tata. Dans l'objectif de promouvoir et de développer ce secteur, l'État a entrepris diverses actions visant le renforcement des structures de recherche, l'encadrement et l'incitation des agriculteurs à la restauration de leurs palmeraies. Parmi ces mesures, on note l'inscription, en 2000, des oasis du Sud dans le Réseau Mondial des Réserves de la Biosphère de l'UNESCO et la création, en 2009, de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA).

oasis et la production moyenne par arbre est de 5 à 10 kg.

Outre les palmiers dattiers, la province offre une grande diversité agricole en acacia, henné, palmiers, légumes... La démarche participative pour le développement de Tata mise particulièrement sur cette richesse naturelle et place ses orientations sur la promotion de l'agriculture oasienne et le positionnement de la province dans la production de dattes, ainsi que la promotion d'une agriculture oasienne diversifiée portant sur le pastoralisme, les produits du terroir...

POTENTIALITÉS D'INVESTISSEMENT

ans la lignée du Plan régional Maroc Vert et des stratégies nationales de développement investissements. À Tata, 80% des richesses créées proviennent de l'agriculture.

Les potentialités de projets de développement portent plus particulièrement sur l'apiculture et unités d'emballage et de conditionnement pour les dattes, le henné, les amandes...); les unités de conservation des produits du cactus ; les unités de valorisation des produits camelins (en

AGRICULTURE

Labélisation des produits du terroir de la Province de Tata Une opportunité de développement local

Dans le cadre du Plan Maroc Vert, nombreux sont les produits du terroir de la Province de Tata à avoir bénéficié du système de labélisation avec, pour objectif, la valorisation de la qualité des produits du terroir et du savoir-faire de la population locale. Le soutien de ces produits est une démarche de grand intérêt dans la promotion de l'investissement local pour la production et l'exploitation de ces produits qui deviennent, de fait, des leviers de l'économie de la Province de Tata et qui contribuent à la création de richesse par la création d'emploi local lié au savoir-faire de la population de Tata. Les produits labélisés sont une opportunité pour le rayonnement de la province et pour l'identification de son développement dans une démarche responsable.

Ont ainsi bénéficié du label de l'Indication Géographique Protégée :

Le Henné de Aït Ouabelli

• Superficie: 30 ha;

• Production: 34,5 t/an.

Délimitation géographique

Trois communes rurales au niveau de la Province de Tata : Aït Ouabelli.

Kasbat Sidi Abdellah Ben M'Barek et Touzounine.

Dattes Boufeggous

• Superficie: 87 222 km².

• *Production* : 16 097 T.

• Rendement : de 15 à 35 kg/pied.

• Effectif: 582 360 pieds (11% du total de la palmeraie).

Délimitation géographique

- La datte d'Indication Géographique Protégée Boufeggous est présente dans 86 communes au niveau de différentes oasis marocaines.
- Elle se répartit sur quatre zones principales : Ouarzazate (43%), Tafilalet (37%), Tata (16%) et Figuig (4%).

Dattes Bouittob

- Nombre de pieds de la variété Bouittob : 31 850 pieds.
- Rendement moyen des palmiers : 15-20 kg/palmier (en irrigué), 10 kg/palmier (en bour).

Délimitation géographique

L'aire géographique couverte par l'Indication Géographique Protégée des Dattes Bouittob de Tata concerne la Province de Tata et englobe toutes les communes des 3 cercles de cette province, à savoir le cercle d'Akka, le cercle de Tata et celui de Foum Zguid.

Les élevages ovins, caprins et camelins.

Le Plan Maroc Vert a ouvert l'opportunité à la Province de Tata pour évaluer son potentiel agricole relatif à l'élevage des animaux. Pour les foyers de cette province, la possession d'un cheptel, quand bien même très réduit, de camelins, ovins ou caprins est une question de survie. C'est ainsi qu'un travail d'identification minutieux a été mené pour

repérer les races endémiques de la Province de Tata et dresser des fiches techniques relatives à leurs races, leurs spécificités, leur résistance au milieu et leur rendement. L'exemple de la race des caprins Dmanne est édifiant car l'on reconnaît aujourd'hui à cette variante de chèvre un potentiel conséquent dans le développement de la Province de Tata.

Les plantes médicinales et aromatiques_

potentiel exceptionnel qui en fait un eldorado de plantes aromatiques et médicinales. On y dénombre une cinquantaine d'espèces toutes aussi intéressantes les unes que les autres et qui pourraient offrir à Tata une économie conséquente tant en termes d'emplois locaux qu'en valeur ajoutée. L'exploitation de ce secteur reste encore à un stade

La nature de la Province de Tata l'a dotée d'un faible et ne demande qu'à être prise en charge par les investisseurs désireux d'introduire un marché mondial qui bénéficie d'un engouement en constante croissance pour les produits pharmaceutiques, les produits de beauté et les produits Bio. Parmi les plantes aromatiques et médicinales répandues dans la Province de Tata, nous comptons : l'armoise, le henné, le câpre...

POTENTIALITÉS D'INVESTISSEMENT

- une production en grande quantité, de grande qualité et avec des débouchés vers l'industrie (Production de Dattes – Packaging – Exportation – Confiture de Dattes – Sirop de Dattes –

- Création d'unités locales de stockage et de commercialisation

AGRICULTURE

Garantir la ressource en eau

L'eau est la clé de toute agriculture, en particulier dans les oasis. Le potentiel hydrique de la province de Tata est constitué des eaux des oueds et des eaux souterraines. Les crues constituent une importante ressource pour l'agriculture vivrière et l'enrichissement de la nappe phréatique. Toutefois, suite à une succession d'années de sécheresse, le stress hydrique persistant subi par la province entraîne une diminution des ressources en eau et des débits des sources. Garantir la ressource en eau et appliquer une gestion raisonnée de l'eau, c'est l'orientation 4 de la démarche participative pour le développement de Tata et cela commence par la formation et l'élargissement des compétences des Hommes dans la gestion rationnelle des ressources en eau (khettaras, séguias, conduites collectives, bassins...). Dans cet objectif, la promotion des savoirfaire ancestraux des Tataouis dans le travail de valorisation des oasis est essentielle. Il s'agit aussi d'encourager le développement de projets novateurs à haute valeur ajoutée : énergies renouvelables, développement de filières, recherche de nouveaux débouchés, création de micro-entreprises...



INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Adopter une gestion raisonnée de l'eau et garantir son approvisionnement ouvre une palette d'opportunités d'investissements dans la province de Tata :

- Réalisation de barrages collinaires (études, construction, utilisation);
- Élaboration d'études pour la construction de petits barrages
- Développement de projets d'investissement pour garantir l'approvisionnement en eau (réutilisation de l'eau potable, traitement des eaux usées, station d'épuration...).





Diversification économique de la Province.

Pour assurer la bonne santé économique de la province de Tata, il est primordial de varier les sources d'exploitation et l'origine des revenus. C'est pourquoi la démarche participative pour le développement de Tata mise son orientation sur la nécessité de conforter et diversifier les activités économiques dont plusieurs découlent de l'agriculture et de la commercialisation des produits du terroir.

POTENTIALITÉS D'INVESTISSEMENT

Dans cette optique de diversification des activités économiques de la province de Tata, plusieurs projets appellent à l'investissement :

- Développement et réhabilitation des souks et construction de centres commerciaux dans certaines communes pour améliorer les recettes de ces communes :
- Création de zones viabilisées d'activités industrielles non polluantes et commerciales intégrées sur le plan environnemental (frigos et zones de stockage, distilleries...)
- Élargissement des technologies de communication (Orientation 21) pour le développement des activités économiques : produits du terroir, gîtes, commercialisation des dattes, du henné...

Des mesures existent pour faciliter l'acte d'investissement :

- Appui au développement d'activités de services (banques, assurances, services de proximité...);
- Encouragement à la création d'activités génératrices de revenus (INDH, accompagnement des créateurs d'activités, fonds d'appui, prêts d'honneur) ;
- Amélioration des conditions d'accueil aux potentiels investisseurs et développement du marketing territorial.

ÉCOTOURISME

In simple regard suffit à mesurer U les potentialités écotouristiques de Tata tant ses richesses naturelles abondent. Des paysages grandioses invitant à un tourisme de nature ou de sports extrêmes, d'immenses palmeraies pourvoyeuses de matières premières pour l'artisanat et un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel... Tata, c'est aussi beaucoup d'espace pour développer des structures d'accueil touristiques écologiques, et beaucoup de soleil propice à toutes les activités de plein air. Le potentiel naturel est donc là. Bénéficiant de la convergence des programmes de développement, des Hautes Orientations Royales, des Politiques Nationales, des Politiques Régionales et de la motivation de ses habitants, la province de Tata est en passe de révéler son véritable potentiel touristique et de créer une zone de prospérité dont les retombées positives seront bénéfiques à toute la Région et à toutes les parties prenantes de projets d'investissement.





Tourisme et mise en tourisme

La Province est un véritable vivier pour l'expansion du tourisme avec des paysages paradisiaques et préservés de l'urbanisation, de grands espaces, des oasis de palmiers, des canyons dignes de grands films hollywoodiens, des monuments historiques et des centaines de gravures rupestres préhistoriques, le tout sous une latitude ensoleillée en permanence. Cette extraordinaire richesse naturelle est particulièrement idéale au développement d'un écotourisme fructueux et parfaitement dans la tendance des marchés émetteurs où l'envie de grands espaces et de retour à la nature est de plus en plus marquée chez les voyageurs las de la vie urbaine.

Dans la situation existante, hormis quelques camps et auberges, peu de structures d'hébergement et d'accueil occupent la place, mais un vaste Programme de Développement Intégré du Tourisme Rural et de Nature enclenche aujourd'hui une dynamique surpassant la notion de patrimoine figé. Ce patrimoine naturel devient alors utile et générateur de revenus contribuant directement à sa préservation et à sa valorisation.

Actions concrètes prévues

Le Programme de Développement Intégré du Tourisme Rural et de Nature prévoit un ensemble d'actions conjointes pour propulser l'activité touristique dans la Province de Tata. Dans la démarche participative pour le développement de Tata visant à faire de la province un territoire de référence en matière d'écotourisme durable et en artisanat d'art, l'Orientation 7 mise sur la création d'une nouvelle génération d'hébergements touristiques respectueux de l'environnement, d'une offre riche et diversifiée d'animations intégrées dans le monde rural, de structures d'accueil et d'information pour une meilleure compréhension

du patrimoine matériel et immatériel, des activités de mise en valeur des produits du terroir et du savoir-faire local et de corridors thématiques assurant l'inter-territorialité du patrimoine et sa promotion.

La mise en valeur du potentiel touristique se concrétisera sous plusieurs aspects dont, entre autres, l'instauration d'un label de qualité « Oasis de Tata », le développement de circuits thématiques : sport, artisanat, produits du terroir... Des formations permettront d'accompagner les prestataires locaux en matière de tourisme oasien et deux villages écologiques seront créés.

La province de Tata et les météorites

Pour les fins connaisseurs et les scientifiques avertis, la province de Tata est un paradis pour tout ceux que l'espace et la géologie fascinent. En effet, cette Région du Maroc est connue pour être l'une des plus riches en météorites que les scientifiques des quatre coins du monde viennent observer et étudier. Les reliefs et les compositions géologiques de la province de Tata sont eux aussi une opportunité unique de mettre en valeur un tourisme scientifique à forte valeur ajoutée pour cette province qui recèle des trésors et des secrets de l'histoire de l'humanité.



L'industrie du cinéma

Sans vouloir ravir la place de Ouarzazate, la province de Tata offre un réel complément au potentiel cinématographique qui devrait être pensé dans une synergie totale avec Ouarzazate. Les paysages grandioses, la nature exceptionnelle et la luminosité de Tata lui confèrent un vrai potentiel pour l'industrie cinématographique. Une autre opportunité à saisir.

 \sim 21

ÉCOTOURISME

LE PLUS GRAND GROUPEMENT DE SITES RUPESTRES DU ROYAUME

Les gravures rupestres sont un legs inestimable que nos ancêtres des temps préhistoriques et néolithiques nous ont confié. Elles représentent un témoignage indéniable de la prospérité et de la richesse de la nature de la Province de Tata et du bas du Drâa dont ont bénéficié nos ancêtres voilà des milliers d'années déjà. La Province de Tata représente le plus grand groupement de sites rupestres du royaume avec pas moins de 135* sites de gravures rupestres connus, un patrimoine qui demande à être protégé et valorisé dans une démarche responsable. Une belle opportunité de faire de Tata une destination pour les scientifiques et les historiens.

Les fouilles archéologiques et vestiges paléontologiques recueillis attestent que la Province de Tata recèle de nombreux sites de gravures rupestres et d'outillage de la préhistoire.

Enseignant en histoire et géographie à Marrakech, André Simoneau énumérait dans le « Catalogue 1977 » un total de 243* sites d'art rupestre pour la zone Maroc/Sahara atlantique marocain dans le cadre du projet « Inventorisation du patrimoine culturel marocain (UNESCO-MOR 74/005) » du Centre d'Inventaire du Patrimoine Culturel du Ministère de la Culture. À l'heure actuelle, on peut estimer le nombre de sites d'art rupestre connus à plus de 300.





*Chiffres: «Sous zone 1: Maroc / Sahara atlantique marocain - Mauritanie » de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Dans ses travaux d'inventaire de 1977, André Simoneau a intégré quelques photographies de girafes, gazelles, rhinocéros et bovidés, relevés sur des sites situés entre le Sud-Est, Sidi Abdenbi à Foum Zguid vers le Nord et l'Oued Draâ tout au long du Jbel Bani.



LES RHINOCÉROS ______ LES RHINOCÉROS _____ DANS LES GRAVURES RUPESTRES DU DRA-BANI

« Sur les rhinocéros qui ont occupé les marges méridionales du Maghreb avant leur désertification, les textes ne nous renseignent guère. Il a donc fallu que les « bibliothèques de pierre » s'ouvrent aux hommes du livre pour que soit redécouverte la faune du Sahara néolithique. La première représentation gravée de rhinocéros fut signalée dès 1819 dans le Sud oranais. En 1876, Mardochée relevait sur le Dra « un rhinocéros bicorne aux flancs rayés, accompagné de deux mammifères et d'un oiseau » À la suite des recherches précises d'Odette du Puigaudeau sur le Tamanart, en tenant compte d'ossements retrouvés, Raymond Mauny modifiera enfin, en 1936, les jugements habituels : « Le rhinocéros paraît à peu près présent partout dans le Sud du Maghreb » »

Source: « Antiquités Africaines » d'André Simoneau - 1976

_TATA, ZONE DE PREMIÈRE PÉRIODE _ D'ART RUPESTRE

« La première période comprend des représentations de la faune sauvage ou domestique, des formes géométriques, ainsi que des figurations d'objets qui appartiennent à la culture matérielle, notamment les armes de combat et de chasse.

L'apport de cette catégorie d'art rupestre à la reconstitution de la Paléohistoire récente de la région est inestimable. Parmi la faune supposée domestique, les bovinés sont les animaux les plus souvent figurés, que ce soit dans les aires rupestres atlasiques, présahariennes ou sahariennes. Ils sont gravés densément dans des sites situés pour la plupart autour des bassins hydrographiques des affluents de l'oued Dra, comme le Temanart, Akka, Tata, en amont de l'Oued Eççayad-Noun et de son principal affluent Assif-n-Kelmt et aussi autour du bassin hydrographique de la Seguiet el Hamra. ... »

Extrait de l'étude Sous zone 1 : Maroc / Sahara atlantique marocain – Mauritanie Par Abdellah SALIH - Institut Royal de la Culture Amazighe (Rabat, Maroc)

SITES MAJEURS D'ART RUPESTRE

- 1) Foum Zguid, Sidi Abdenbi
- 2) Mohimima Tissint
- 3) Tissini
- 4) Akka Issil à 6km de Akka Iguern
- 5) *Oued Tighermt*
- 6) Gerf Lahmames, Toug Rih Addis
- 7) Tigane, Addis
- 8) Oued Sidi Elmahdaoui, Addis
- 9) Oued Meskaou, Ghanes Akka
- 10) Maih Laghrib, Oum El Aleg Akka
- 11) Maarda, Oum El Aleg
- 12) Tiwinziwin, Douar Oum El Aleg Akka
- 13) Imaounes, route Akka vers Imitek
- 14) Adrar Tamgarte Issardane, Akka
- 15) Adrar N'metgourine, Akka
- 16) Imgrad Nt'ayalines, entre Akka et Imitek
- 17) La gorge de Targant, Akka
- 18) Tizaguines Tazounte à Touzounine
- 19) Winlkhir Bouigdad, piste Akka Tamzrarte

- 20) Bouwafin. Ait Ouabelli
 - 21) Tahouast, Ait Ouabell
- 22) Agadir Ouaarabnes, Ait Ouabelli
- 23) Bizte, Ait Ouabelli
- 24) Ifri, Ait Ouabelli
- 25) Guelta Grinkane, Tadakoust
- 26) Aglagal, Tadakoust
- 27) Idmouanas, Tadakoust
- 28) Wardaste, route vers Tamzrarte
- 29) Tachoukalt, Tanzida Fam el Hisn
- 30) Anou El Haji Taguine, Fam el Hisn
- 31) Tirghert, Fam el Hisn
- 32) Tachknoun, Fam el Hisn
- 33) Tircht, Fam el Hisn
- 34) Tidriouine, Tamanart
- 35) Tebsist, Oued Draa Fam el Hisn
- 36) Sidi Adnan Tazoute, Oued Draa Akka
- 37) Fam Kharba, Oued Draa Akka

ÉCOTOURISME



Segmentation et sélection de quelques activités touristiques à encourager

Activités sportives et de plein air

Sports familiaux

- Centre de location de vélos, parcours de vélo de montagne
- Randonnées pédestres, trekking, escalades

Événements/compétitions

- Rally Raid du désert
- Tournois de sports collectifs
- Marathon

Chasse sportive

• Excursions / expéditions de chasse, centre d'initiation aux techniques de chasse, location d'équipement de chasse, etc.

Sports extrêmes

- Club de sports mécaniques : Quad, moto cross ...
- Parapente, Centre de bungee, parachutisme,...

Activités culturelles

Sites historiques / archéologiques

- Visite des sites à valeur architecturale : Kasbah, Mellah, Igoudar, Ksour
- Visite des grottes et circuits des gravures rupestres
- Visite organisée des souks hebdomadaires
- Restauration des anciennes bâtisses ayant un intérêt culturel

Prise de contact avec la culture locale

- Musiques traditionnelles et Spectacles de folklore
- Rencontre autour de la gastronomie locale
- Accueil et repas chez l'habitant
- Visite des villages d'artisanat

Galeries d'arts / ateliers

- Circuits de visites d'ateliers d'artisanat.
- Musée sur les techniques artisanales locales
- Visite des unités de valorisation des dattes et des plantes aromatiques

Excursions thématiques

- Route thématiques à partir de Tata (route des oasis d'AKKA, route des Mellah et Ksour, route des Tapis Tataoui, route des gravures rupestres, route des dattes...)
- Observation de la faune et de la flore locale
- Observation des astres
- Programme d'excursions géographiques à durée variable (en groupe ou individuel) pour toutes les villes/sites dignes d'intérêt
- Événements (festivals à thème)

Transport local

- Location de voitures et circuit 4x4
- Transport de groupe (omnibus)
- Transport personnalisé (service de chauffeur)

Restauration et activités nocturnes

- Restauration à thèmes : Gastronomie locale et régionale,
- Ateliers de dégustation des produits du terroir...
- Dîner-spectacle

Réalisation des outils de communication et de promotion touristique

- Brochures, cartes, dépliant publicitaire
- Site web de la province / des villes
- Centrale de réservation et de vente de produits touristiques en ligne

ARTISANAT

Un artisanat écologique à promouvoir

Complémentaire à l'activité touristique, la mise en valeur de l'artisanat et du patrimoine bâti de Tata a le triple avantage de pérenniser des savoir-faire ancestraux, de créer des centres d'intérêt touristiques et de développer des potentialités économiques. Totalement issus de matériaux naturels, les produits d'artisanat locaux ont tout pour séduire une clientèle adepte d'accessoires écologiques. C'est pourquoi l'Artisanat de Tata intègre une orientation visant à faire du territoire une référence en matière d'écotourisme et d'artisanat.

Architecture traditionnelle

Inspirés par la beauté des paysages environnants, les Tataouis perpétuent un artisanat ancestral en parfaite harmonie avec la nature.

Le plafond «tataoui» est une magnifique démonstration de la créativité et de l'habileté des Maîtres-Artisans de la région. Il fait partie du patrimoine bâti de Tata. Chefsd'œuvre forçant le respect de leurs créateurs et de leurs propriétaires, les plafonds «tataouis» ornent le ciel des anciennes forteresses et des antiques mosquées des villages. Des centaines de tiges de lauriers-roses cueillies près des cours d'eau sont nécessaires pour réaliser ce clayonnage serré. Autrefois, ces plafonds revêtaient des rôles tant esthétiques et architecturaux que hiérarchiques. Ces dernières années, l'attrait de la modernité aurait pu faire disparaître ce vénérable savoir-faire mais le regain d'intérêt général pour les architectures traditionnelles a mis en lumière le potentiel artistique du plafond «tataoui», aujourd'hui prisé par les hôtels, maisons d'hôtes et villas particulières du pays.





Savoir-faire artisanaux de la région_____

À Tata, l'abondance des produits naturels a motivé de nombreuses techniques artisanales. C'est le cas de la vannerie, réalisée à base de fibres de palme et de tiges de joncs cueillies au bord des cours d'eau. Prenant la forme de plats, sous-plats, corbeilles, plateaux et nattes, ces articles sont répandus dans toute la province et appréciés dans toutes les maisons du Maroc. Charmants et écologiques, ces articles séduisent immédiatement les visiteurs étrangers.

L'activité de vannerie représente l'une des principales activités artisanales féminines de la province. Ces dernières accordent également une grande place au tissage de tentes, draps, vêtements et tapis. Essentiellement consommées sur le marché local, ces créations sont aujourd'hui également produites et vendues dans les coopératives et associations.

la poterie est aussi une activité majeure de l'artisanat local. Ces ustensiles ont toujours été au service de la vie quotidienne des villageois sous formes de plateaux, gobelets, tajines, brasero, mais aussi jarres permettant de conserver bijoux, céréales et tout ce qui est précieux. Ces dernières années, la poterie de Tata a connu un regain d'intérêt grâce à l'assistance de la société civile qui a encouragé la formation d'une nouvelle génération de potiers. La bijouterie est une autre activité remarquable de la Province de Tata. Son travail est majoritairement orienté vers les bijoux en argent de style amazigh et les poignards en argent (koumia) portés lors des danses traditionnelles «Ahwach». Tout comme les autres techniques d'artisanat, la bijouterie de Tata mérite d'être valorisée par-delà le territoire pour Depuis l'installation des Amazigh dans cette région, ne pas disparaître dans les prochaines générations.

_Actions engagées pour l'artisanat

Pour favoriser les Activités Génératrices de Revenus, le développement de projets d'infrastructures artisanales, en fabrication ou en commercialisation, est encouragé dans la province, en particulier dans l'artisanat oasien et les formations en hygiène et sécurité pour les artisans. Un appui est assuré pour toute mise en place de partenariats avec des agences internationales de développement en faveur d'un essor qualitatif de l'artisanat provincial.

L'Artisanat fait partie des niches phares qui peuvent polariser les investissements. Plusieurs composantes visant le développement de la petite entreprise sont déjà mises en œuvre. Elles constituent la déclinaison territoriale de certains programmes nationaux :

- La stratégie nationale de développement de l'Artisanat 2006-2015 ;
- La Vision 2020 du développement du Tourisme et les programmes mis en œuvre ;
- Le plan Rawaj Vision 2020 pour le développement du secteur du Commerce et de la Distribution ;
- Le plan Maroc Numéric 2013 dans son programme INFITAH.

POTENTIALITÉS D'INVESTISSEMENT

ujourd'hui célèbres au-delà des frontières, les tapis confectionnés à Tata constituent des ornements 🗖 de décoration recherchés par les hôtels, riads et maisons d'hôtes du Maroc, mais aussi par les Elégants dans leur simplicité, les articles de vannerie constituent également une marchandise intéressante à diffuser, tout en misant sur le regain d'intérêt pour les ustensiles écologiques. Le plafond tataoui est un ornement traditionnel qui s'harmonise parfaitement avec les lignes

POTENTIEL MINIER ET SOLAIRE

u cœur de son immense territoire, Tata Aabrite des sols préservés, riches en sédiments millénaires pour l'exploitation minière et dont les plus remarquables sont les gisements d'or, mais aussi d'argent, de cuivre et de plomb. La province recèle aussi un nombre important de carrières de marbre de haute qualité et de roches fossilifères. Ces particularités font aujourd'hui de Tata, une des zones les plus attractives pour les investisseurs dans le domaine minier, un intérêt reflété notamment par le nombre important de demandes de permis de recherche et d'exploitation. Par ailleurs, les conditions climatiques exceptionnellement favorables avec un ensoleillement continu offrent aussi à Tata de belles opportunités de développement de centres de production d'énergie solaire. Ainsi, après le lancement des premiers champs solaires de la centrale Noor à Ouarzazate, les vastes plaines de la Province de Tata accueilleront aussi prochainement un des plus grands projets du plan solaire.





POTENTIALITÉS D'INVESTISSEMENT

À la lecture des données qui concernent le territoire de la Province de Tata, l'exploitation minière et l'énergie solaire constituent des potentialités majeures d'investissement et entrent dans le cadre de l'Orientation 8 de la démarche participative de développement de Tata : conforter et diversifier les activités économiques (industries non polluantes, mines, commerces et services), et de l'Orientation 9 : promouvoir les énergies propres. La promotion de la quatrième de ces niches phares de développement, relative aux Énergies

La promotion de la quatrième de ces niches phares de développement, relative aux Énergies et aux Mines, consiste en premier lieu en la création de petites et moyennes entreprises d'exploitation minière, d'extraction de marbre et de centres de production d'énergie solaire.

2001-2016 : L'aventure minière marocaine à Akka

C'est à Akka, au cœur des terres les plus préservées de Tata, que le premier gisement d'or marocain a été découvert. Le démarrage de son exploitation en 2001 a initié le début d'une belle aventure minière dans la province, dont le développement est allé crescendo. Détenue à 70% par l'ONA (Omnium Nord Africain) via sa holding minière (Managem) et à 30% par le BRPM (Bureau de Recherches et de Participations Minières) en contrepartie de ses recherches de prospection, la mine a vu son exploitation confiée à la société Akka Gold Mining et son activité a généré pas moins de 1 200 emplois. C'est précisément dans la boutonnière précambrienne de Tagragra d'Akka, située dans l'Anti-Atlas Occidental au sud de la boutonnière de Kerdous, à environ 280 km au sud-est d'Agadir que le gisement aurifère a été détecté, à une altitude moyenne de 1 000

mètres, dans une plaine schisteuse entaillée par des oueds empruntant des zones de failles. Eau, électricité, téléphone, toute une infrastructure a été mise en place sur le site et l'activité minière a pu prendre un bel essor. Le gisement aurifère s'est essoufflé vers 2014, après avoir assuré une production annuelle de 22 500 oz de lingots d'or, mais la découverte de nouvelles ressources cuprifères dans les régions d'Agouigal, de Tazalakht et de Quansimi, voisines de la mine d'Akka, a décidé Managem de lancer en 2007, parallèlement à l'or, l'exploitation et le traitement du cuivre assurant actuellement une production de 9.5 millions TTV de concentrés de cuivre. Le site de Akka est certifié selon les normes ISO 14001 et OHSAS 18001.

(sources: www.managemgroup.com/www.leconomiste.com)

Méthodes d'exploitation _

\bigcirc r

Les critères de sécurité, de coûts d'exploitation et de récupération du gisement ont guidé les méthodes d'exploitation adoptées à la mine d'Akka. La méthode Tranche Montante Remblayée (TMR) utilisée a donné de bons résultats en termes de sécurité et de sélectivité ainsi qu'une bonne récupération du gisement de nature filonienne.

Cette méthode est utilisée sous deux variantes en fonction de la puissance minéralisée : la TMR classique (avec marteau manuel pour des structures à puissance faible, 50 cm à 70 cm) et la TMR mécanisée (avec Jumbo pour une puissance supérieure à 70 cm, permettant le passage de gros engins).

La méthode d'exploitation à ciel ouvert s'applique quant à elle dans les gisements comptant de grandes puissances, et situés à de faibles profondeurs. Enfin, pour assurer la sécurité du personnel et prolonger la durée de vie de la mine, plusieurs modes de soutènement (boisage, boulonnage, Split-Set) sont mis en œuvre.

La production aurifère se fait en deux étapes. La première consiste en la gravimétrie, la flottation, la cyanuration, l'électrolyse et la fusion du minerai extrait. La deuxième étape fait appel à la lixiviation acide, la calcination puis la fusion des éléments issus de la première étape. L'unité dédiée à la production aurifère a une capacité de 700 Kg/an.

Cuivre

L'exploitation du gisement cuprifère d'Agoujgal se fait par mine à ciel ouvert au sein de plusieurs fosses «carrière», le minerai étant abattu sélectivement selon la puissance minéralisée. Les séquences d'exploitation sont orientées en premier lieu vers le décapage stérile et les ouvertures des pistes d'accès, puis vers le minage des couches minéralisées. Le chargement et le transport (60 km) des produits abattus sont quant à eux effectués par des pelles et des camions, tandis que les matériaux stériles sont stockés dans des machines de mise à terril. Le minerai est enfin acheminé vers l'usine d'AGM pour traitement. La production de cuivre se fait suivant un processus de concentration par flottation dans une usine

ayant une capacité de production de 2 000 t/j. (www.managemgroup.com/Activites/Operations/Mine-d-Akka)

POTENTIEL MINIER ET SOLAIRE

Stratégie de développement du secteur minier national

À la lumière d'un diagnostic du secteur minier soulignant ses forces et ses faiblesses ainsi que les opportunités et menaces auxquelles il fait face, le Maroc dispose d'une Stratégie de développement du secteur minier national hors phosphates. Cette stratégie, arrêtée en concertation avec la profession minière, repose sur des objectifs ambitieux à l'horizon 2025 visant près du triplement du chiffre d'affaires du secteur à plus de 15 milliards de dirhams, la multiplication par 10 du volume d'investissement dans l'exploration et la recherche minière à près de 4 milliards de dirhams et le doublement des emplois générés par le secteur à plus de 30 000 emplois directs.

chantiers sont actuellement ouverts. Il s'agit en particulier de moderniser notre réglementation minière, augmenter la cadence de la cartographie

géologique, restructurer l'activité minière artisanale. Pour ce qui est du cadre législatif et réglementaire, il convient de préciser que la nouvelle loi n°33-13 relative aux mines, adoptée en juillet 2015, vise la modernisation de l'ancienne législation qui remonte aux années 50 du siècle dernier (Dahir du 16 avril 1951) et son adaptation avec les évolutions qu'a connues le secteur minier au niveau mondial et ce, dans le but d'améliorer l'apport de ce secteur dans notre pays à travers le développement de l'exploration et de la recherche minière en vue de découvrir de nouveaux gisements tout en assurant un développement durable de l'industrie minière nationale.

La promulgation de cette loi s'inscrit parmi les Pour rendre le secteur minier plus attractif, plusieurs reformes et mesures prises pour rehausser les performances du secteur minier et assurer une attractivité des investissements nationaux et étrangers.



Les principales mesures introduites par ce projet de loi portent sur ce qui suit :

- Extension du champ d'application de la législation minière à d'autres substances minérales à usage industriel telles que la calcite, le feldspath, la magnésite, la perlite à l'exception des matériaux de construction et de génie civil;
- Introduction de l'autorisation de prospection offrant aux entreprises minières la possibilité d'opérer sur des zones de grandes superficies allant de 100 à 600 km² et pouvant atteindre 2 400 km²;
- Extension du titre minier à l'ensemble de produits de mines au lieu d'une catégorie déterminée comme il est pratiqué dans l'ancienne réglementation;
- Introduction de nouvelles autorisations pour l'exploitation des cavités souterraines destinées au stockage du gaz naturel et pour l'exploitation des haldes et terrils ;
- Extension de la durée de validité de la licence d'exploitation des mines et son renouvellement jusqu'à épuisement des réserves...

Une feuille de route est actuellement mise en place, déclinant la vision 2015-2025 en projets cartographiques concrets et prioritaire, Le but recherché est d'accélérer le rythme de la production cartographique pour rattraper le retard cumulé au fil des années en matière de cartographie géologique, outil incontournable pour la connaissance des potentialités minières que recèlent le sol et le sous-sol marocain et la mise à la disposition des investisseurs d'une infrastructure géologique appropriée et fiable pour l'ensemble du territoire national.

(www.mem.gov.ma/SitePages/GrandsChantiers/MineStrategieNationale.aspx)

Tata, le prochain eldorado solaire du Maroc

Au même titre que Ouarzazate, sa voisine qui a accueilli la première partie de la centrale solaire Noor, la Province de Tata réunit toutes les qualités pour intégrer le grand chantier solaire du Royaume: 25 925 km² de territoire et une situation géographique bénéficiant d'un rayonnement solaire culminant entre 2 250 kwh/m² et 2 500 kwh/m².

(cartographie solaire www.iresen.org)

Beaucoup d'espace et de soleil, donc, pour mettre en œuvre l'Orientation 9 de la démarche participative pour le développement de Tata : promouvoir les énergies propres et la création de centres de production d'énergie solaire.

POTENTIEL MINIER ET SOLAIRE

Rapport sur le projet de développement solaire «NOOR TATA»

La cinquième partie du projet pharaonique de la centrale solaire Noor au Maroc verra le jour dans la Province de Tata. L'enjeu est de taille puisqu'elle créera une source de richesses non seulement remarquable mais surtout durable, le solaire étant totalement dans la tendance environnementale mondiale mais surtout dans la lignée directe des orientations du Royaume.

Le rapport remis par l'Agence marocaine pour l'énergie solaire (MASEN) prévoit que Noor-5 occupera une zone de 3 064 hectares et aura une capacité de production de 500 MW. Sa réalisation créera entre 2 000 et 3 000 emplois directs et indirects tandis que son exploitation créera 300 emplois fixes. Le projet de centrale solaire Noor à Tata s'élèvera à 21 milliards de dirhams et entamera sa réalisation en 2017.



Programme marocain d'énergie solaire

Le programme marocain d'énergie solaire « NOOR » s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique tracée conformément aux Hautes directives du Souverain, programme concrétisé par la construction des centrales solaires NOOR Ouarzazate, NOOR Tafilalt et Atlas, NOOR Midelt, NOOR Laâyoune et Boujdour, NOOR Tata et de centrales solaires dans des zones économiques.

Le cadre du projet est de promouvoir les énergies renouvelables auprès du grand public et auprès des entreprises, réduire la facture d'électricité de la clientèle, contribuer à la préservation de l'environnement, réduire la production d'électricité à partir des énergies d'origine fossile, via les intervenants MASEN, ONE et Contractants (selon processus d'appel d'offres). Le financement du programme est soutenu par les Fonds publics et privés nationaux et étrangers, et les mécanismes concessionnels et non concessionnels de financement disponibles dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale.



Timing prévisionnel des opérations

10 mai 2013 : Sous la Présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lancement officiel à Ouarzazate, des travaux de réalisation de la première centrale NOOR-1, inaugurée en février 2016. La deuxième tranche du complexe solaire d'Ouarzazate, Noor II et Noor III, est en cours de développement. Mise en service prévue pour 2017.

Pré-qualification pour la réalisation du projet NOORPVI à Ouarzazate, Boujdour et Laâyoune; Evaluation des offres de pré-qualification de NOOR Tafilalt avec mise en service prévue pour 2016; Identification des sites Tata et Midelt. Réalisation de 2000 MW solaire en 2020. (www.mem.gov.ma/SitePages/GrandsChantiers/DEEREnergieSolaire.aspx)

POTENTIALITÉS D'INVESTISSEMENT

À l'horizon 2020, ce projet ambitieux et innovant fera du Maroc un champion de la croissance verte en Afrique, et jouera incontestablement un rôle de catalyseur de la création d'une véritable filière industrielle spécialisée. En effet, et conformément aux engagements des adjudicataires et futurs adjudicataires des appels d'offres des différentes tranches du projet NOOR, pour la construction et la gestion des centrales, l'intégration industrielle du projet sera fixée à plus de 30%, à travers la contribution des entreprises et fournisseurs nationaux dans les travaux relatifs au génie civil, le câblage ou la tuyauterie. Par ailleurs, les projets de centrales solaires bénéficieront d'un accompagnement de l'ONEE en matière d'infrastructures. En effet, l'office procédera à la réalisation d'ouvrages de raccordement des futurs complexes au réseau électrique national, ainsi au'à l'approvisionnement des complexes en eau industrielle et potable.

Ce partenariat public - privé permettra de s'inscrire dans une démarche de développement socioéconomique durable, grâce à l'investissement dans l'élément humain et la mise en valeur du produit national, outre la mise en place d'un noyau industriel local et la réduction de la facture énergétique tant pour l'État que pour le consommateur.

PATRIMOINE CULTUREL

La diversité ethnique de la province de Tata est à l'origine d'une richesse inestimable des traditions et des coutumes ancestrales. La cohabitation des amazighs et des arabes, des nomades et des sédentaires a donné lieu à une richesse artistique et culturelle qui se traduit entre autres à travers des chants et des danses spécifiques à cette partie du royaume du Maroc. Les occasions ne manquent pas pour permettre à la population de se regrouper autour de traditions festives et rendez-vous ritualisés comme les moussems, les mariages, les fêtes saisonnières. Une manière de perpétuer les traditions et transmettre les acquis aux jeunes générations.

La place de la femme dans la culture et l'art de la province

Il est important de noter la place de la femme dans les rituels de danses perpétués dans la province de Tata. La femme est en effet au centre de tout le folklore emblématique de Tata. Dans la danse El Guedra, un groupe de femmes constitue un cercle autour d'un tambour, les hommes en font de même et les deux groupes entament des échanges improvisés où les femmes répondent aux hommes par des poèmes. Dans la danse Chmara, les hommes forment un cercle autour des femmes qui dansent au milieu. Cette danse est l'occasion de flatter les femmes et chanter leur beauté. L'intérêt que revêt la culture artistique de la province est dans ce cas un vecteur de compréhension de la société et de ses codes. La préservation de ses traditions est essentielle pour transmettre les valeurs de la société Tataoui aux générations futures.



L'art et la culture pour préserver l'identité

Les plus célèbres danses pratiquées dans la province de Tata sont, Ahwach n'dderst, Ahwach n't'yaline, Ahwach Ismgane, Ahnakkar, L'harma, El Guedra et El Chamra. Ces danses sont pratiquées par les villageois eux même ce qui permet leur préservation. Elles accentuent l'identité culturelle de la province à travers l'habit, les instruments de musique, les paroles de chansons... Elles sont aussi un symbole d'ouverture et de fusion de la population de la province autour de son patrimoine qu'elle protège jalousement. La danse n't'iyaline (t'yyaline signifie demoiselles) est par exemple une danse spécifique aux demoiselles qui se parent de leur habit traditionnel et qui dansent sur le rythme de musiques ancestrales jouées par des hommes. Lors de ces moments privilégiés, la musique et l'art prennent leur place de vecteur de tolérance et de lien fort entre la population.

Les Moussems, des rendez-vous populaires

Le calendrier des Moussems de la province de Tata en compte plus d'une vingtaine. Que l'on s'y regroupe pour des raisons commerciales, religieuses ou festives, ils sont l'occasion de réunir les nomades et les sédentaires venant de toute la province pour des moments de partage et d'échange inscrits dans le rythme de la vie des Tataoui. La tradition des moussems est une facette importante de la culture Tataoui qui continue à se regrouper

lors de ces occasions, contribuant à renforcer le socle de la société au sein de la province.

L'un des plus importants Moussems est celui de Sidi Mhend Ben Yaakoub à Imi N'tatelt dans la commune Ibn Yacoub. Il regroupe des dizaines de tribus affluant vers la Zaouia à partir du mois de mars. Un autre grand moussem est organisé en l'honneur du Cheikh Mohamed Ben Brahim fin septembre.

Quelques Moussems de Tata

Sidi Mehnd Ben Yacoub - Sidi Mohamed Ben Brahim Tamanarti - Sidi Saleh - Sidi Hiskil - Sidi Abdellah Oudaoud - Sidi Mrri - Saints de Mghimima - Sidi Abdellah ou Hmad - Sidi Abdellah Ben Mbark - idi Elhessen ou Ali - Cheikh El Mirz - Baba Ali - Saints d'Imi Ougadir - Daoublal Tissint.

Les Zaouias et les Marabouts

Témoins d'une terre qui a connu une multiculturalité et un brassage ancestral, chaque village de la province dispose au moins d'un marabout, symbole d'hommes sages et de guides spirituels de leurs tribus. La multiplicité des Zaouias dans la province de Tata renseigne sur une pensée religieuse et soufie ancrées dans la région. Presque toutes les Zaouias du Maroc sont représentées dans la province de Tata telles les Zaouias Tjania, Naciria, Cherkaouia, Derkaouia et Issaouia.

Par ailleurs, 3 grands Saints de Tata appartiennent à des prophètes juifs : Sidi Hizquil (Ezechiel), Sidi Chanauel (Samuel) et Sidi Daniel. Ils sont les témoins de l'histoire des populations juives marocaines qui ont peuplé cette région du Maroc pendant des centenaires.



PATRIMOINE CULTUREL

Les danses et chants font partie des arts populaires qui insufflent une grande dynamique aux traditions dans la région de Tata. Pour les villageois, tous les événements sont des occasions de rassemblement pour chanter et danser. Les styles musicaux témoignent véritablement d'influences multiples et anciennes. Les prestations artistiques se pratiquent le plus souvent en groupes évoluant sur les rythmes saccadés caractéristiques de la culture musicale amazigh. Quelquefois, un chant solitaire lancinant s'élève à la façon d'un « blues du désert ». Les jours de fête, danseurs et chanteurs portent des tenues traditionnelles chatovantes et assorties où les couleurs des tissus, le blanc immaculé et les bleus profonds vibrent sur fond ocre des paysages environnants. Des gandouras travaillées en bazin, héritage culturel saharaoui, se rencontrent aussi dans les tenues d'apparat des hommes, ainsi que de longs châles noirs rehaussés de couleurs vives chez les femmes.

Ce genre de manifestations reste l'un des rares aspects de la tradition populaire à laquelle participent encore massivement toutes les tranches d'âges et couches sociales résidant dans la localité de Tata.







« La Province de Tata, qui a rejoint notre nouvelle Région, est un territoire à l'intersection entre le Souss et les terres arides sahariennes. Cet environnement aride, traversé d'oasis, est ponctué de nombreuses gravures rupestres qui prouvent que son histoire se compte en millions d'années. Sa spécificité régionale est liée à la dureté, à l'aridité du territoire et aux musiques saharaouies qui sont là, aux pieds de l'Anti-Atlas. »

Brahim el Mazned, Directeur Artistique du Festival Timitar d'Agadir



Plusieurs genres de troupes folkloriques se perpétuent à Tata, dans la continuité des différents patrimoines amazigh et arabes qui ont depuis longtemps contribué à une diversité de traditions et de modes de vie. Citons, parmi eux :

- 1) Ahnakar, Drsa Tata
- 2) Ahouach Tissint
- 3) Lharma-rakba Oulad Jallal Tata
- 1) Lharma-chamra Daoublale Tata
- 5) Ahnakar Ismgane Tata
- 6) Lhouwaria Anghrif Tata
- 7) Aissaoua lkssabi Addis Tata
- 8) Lgadra Ait Ouirane Akka
- 9) Ismganes Gnawa Tizounine
- 10) Ahouach Filles Tagmoute
- 11) Archach-gnawa Issafen
- 12) Ahnakar-drssa Akka Ighane

- 13) Ahouach Fille Akka Ighane
- 14) Ahouach Drssa Akka Ighern
- 15) Drsa et Ahouach Agadir Ouzrou Akka
- 16) Rhala Akka
- 17) Drsa et Ahouach Tizui Irigh et Tadakoust Ait Ouabelli
- 18) Alguedra Oum el Guerdane Tata
- 19) Rakba Ouled Hlala Foum Zguid
- 20) Rakba Ouled Mrah Foum Zguid
- 21) Gnawa el Guitar Tata
- 22) Akka Sais
- 23) Noujoumes Tata
- 24) Jil Ilghioune



COOPÉRATION INTERNATIONALE

TATA, TERRE DE PARTENARIATS

Parmi les axes d'intervention visant un mieux-être de la population de la Province de Tata à l'horizon 2018, plusieurs plans de développement sont en cours, en particulier depuis 2009, toujours basés sur des démarches participatives et mettant en évidence les besoins et les attentes de la population. Un de ces axes majeurs de soutien au développement est la généralisation de la coopération et des partenariats au niveau communal, régional, national et international.

Les stratégies de la province favorisant les partenariats visent à la fois à encourager la solidarité régionale, notamment les coopérations entre la Province de Tata et les autres provinces de la Région, et à développer des coopérations et des partenariats nationaux et internationaux pour la levée de fonds de soutien à la réalisation de projets. La création d'un réseau « Oasis » national, puis international a permis également l'échange d'informations, de données et d'expériences sur la qualité des oasis (Maroc, Maghreb, Emirats, Oman, Arabie Saoudite, Asie, Chili, Chine, USA, Australie,...) et l'élaboration d'une charte des Oasis de Tata.







PROJETS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LA PROVINCE DE TATA

Projets réalisés dans la Province de Tata dans le cadre de la coopération internationale sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et de la Division des Affaires Economiques et de la Coordination du Secrétariat Général de la Province de Tata, Région Souss Massa.

De 2010 à 2013 : Coopération Américaine, réhabilitation et sauvegarde des oasis d'Akka, Issafen et Ait Ouabelli pour un montant d'exécution de 38.568.798,00 DH.

De 2010 à 2013 : Société Coca-Cola, sauvegarde des oasis de Tizounine et Ait Ouabelli pour un montant d'exécution de 6.531.212,00 DH.

En 2013: Coopération Allemande (KFW), extension réseaux d'eau potable et construction d'un réservoir de 500 M3 dans la Commune de Tata pour un montant d'exécution de 3 Millions DH.

En 2007: Coopération Allemande (KFW), réhabilitation des réseaux d'eau potable et creusement d'un puits pour le renforcement du débit à Tissint. Montant d'exécution 12,1 Millions de DH.

En 2007 : Coopération Belge, centre Fam-el Hisn, extension et réhabilitation du réseau d'eau potable et construction d'un réservoir pour un montant d'exécution de 5 Millions DH.

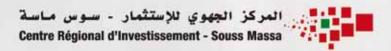
De 1998 à 2004 : Coopération Japonaise, alimentation en eau potable des centres Touzounine, Tigzmert, Tlit et Allougoum, Adis, Akka Ighane, Tamanarte, Tissint, Aguinane, Tizght, Issafen, Foum-zguid et Tagmout pour un montant d'exécution de 19.108.000,00 DH.

De 2012 à 2013 : Coopération Française, projet d'assainissement liquide d'Agadir Al Hana, Commune de Tata pour un montant d'exécution de 8 Millions DH.

De 2008 à 2011 : Coopération Italienne (CISS), pour la sauvegarde des oasis Akka, Tigzmert pour un montant d'exécution de 7,5 Millions DH.

De 2008 à 2011 : Coopération Italienne (CISS) pour la réhabilitation de l'ancien Agadir-Ouzrou Akka et Kassba Sidi Abdellah Ben M'Barek pour un montant d'exécution de 1 Million DH. De 2008 à 2011 : Coopération Emiratienne pour la construction de l'aéroport de Tata aux normes internationales. Montant d'exécution de 100.991.989,00 DH.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, des accords ont été établis entre la Commune de Tata et la Commune d'Agde de France, ainsi que dans le cadre de Sud-Sud Africain, les Communes de Fam-El Hisn et Akka Ighane ont conclu aussi respectivement des protocoles de coopération et de partenariat avec les Communes de Ngambe-Tikar et la Commune Urbaine et d'arrondissement Nrong-samba au Cameroun.



VOTRE PROJET, NOTRE MISSION

NOUS ACCOMPAGNONS LA RÉGIONALISATION AVANCÉE PAR UNE APPROCHE DE GOUVERNANCE PAR PÔLE.

Pôle Social, Culturel et Sportif • Pôle Education et Formation Pôle Productif et Financier • Pôle Aménagement, Urbanisme et Infrastructure

